

Bruxelles, le 29 septembre 2025
(OR. en)

12904/25
PV CONS 44
AG 135
PARLNAT

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires générales)
16 septembre 2025

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 12595/1/25 REV 1.

2. Approbation des points "A"

a) Liste des activités non législatives

12702/1/25 REV 1

Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document susmentionné, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption.

b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

12736/25

Affaires économiques et financières

1. Position du Conseil sur le PBR n° 2/2025: mise à jour des recettes (ressources propres) et ajustements relatifs aux dépenses



12351/25

11202/25

12352/25

Adoption

FIN

Approbation d'une lettre

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 10.9.2025

Le Conseil a adopté la position du Conseil et approuvé la lettre. Ce point a été examiné en session publique.

Activités non législatives

3. Préparation du Conseil européen des 23 et 24 octobre 2025: projet d'ordre du jour annoté

11694/25

Échange de vues

4. Programmation législative: lettre d'intention



12619/25

Présentation par la Commission

12387/25

Échange de vues

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Commission et a procédé à un échange de vues. Ce point a été examiné en session publique.

5. Dialogue annuel sur l'État de droit: discussion horizontale

11175/25

Échange de vues

6. Évolution générale de la situation en matière d'État de droit dans certains pays candidats¹

5529/25

Échange de vues

7. Divers

¹ En présence d'un ministre de chaque pays (Albanie, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie).

- | | | |
|----|---|----------|
| a) | Élaboration d'un bouclier européen de la démocratie
<i>Informations communiquées par la France</i> | 12641/25 |
| b) | Violation de l'espace aérien polonais par des drones
russes
<i>Informations communiquées par la Pologne</i> | 12791/25 |

-
- S** Procédure législative spéciale
- 3** Débat public (article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil)
- C** Sur la base d'une proposition de la Commission
-